

TAUX DE REMPLACEMENT NETS

Principaux résultats

Si le taux de remplacement brut donne une indication précise de la conception d'un régime de retraite, le taux de remplacement net est plus important pour les retraités, car il rend compte de leur revenu disponible par rapport à celui dont ils disposaient quand ils travaillaient. Pour les salaires moyens, le taux de remplacement net des régimes de retraite obligatoires s'élève en moyenne à 63 % dans les pays de l'OCDE. Il est donc supérieur de 10 points au taux de remplacement brut moyen. Les taux effectifs d'imposition et de cotisation sociales sur les salaires sont plus élevés que ceux perçus sur les pensions de retraite, principalement en raison de la progressivité des régimes d'imposition, de certains avantages fiscaux applicables aux retraites et de l'absence de prélèvement de cotisations de retraite sur les prestations de retraite. Les taux de remplacement nets varient considérablement d'un pays à l'autre : de moins de 30 % au Mexique et au Royaume-Uni à plus de 100 % aux Pays-Bas et en Turquie pour le salaire moyen. Pour les bas salaires (correspondant à la moitié du salaire moyen), le taux de remplacement net ressort à 73 % dans la zone OCDE contre 59 % pour les hauts salaires (correspondant à 150 % du salaire moyen).

Le précédent indicateur (« Régime fiscal des pensions et des retraités ») montrait le rôle important que jouent les régimes d'IRPP et de sécurité sociale dans les mesures en faveur des personnes âgées. Il est fréquent que les retraités acquittent seulement des cotisations d'assurance-maladie et bénéficient d'un régime de faveur pour l'impôt sur le revenu. Lorsqu'il existe des dépenses fiscales, que l'impôt sur le revenu est progressif et que le taux de remplacement brut est inférieur à 100 %, le taux de l'impôt sur le revenu d'un retraité est inférieur à celui d'un salarié. Par conséquent, les taux de remplacement nets sont en général plus élevés que les taux de remplacement bruts.

Pour les salaires moyens, le taux de remplacement net s'élève en moyenne à 63 % dans les pays de l'OCDE pour les régimes obligatoires, de 29 % au Mexique et au Royaume-Uni en bas du classement à quelque 101 % aux Pays-Bas et 102 % en Turquie en haut du classement. De plus, les taux de remplacement varient d'un pays à l'autre selon qu'ils sont exprimés en termes nets ou en termes bruts.

En moyenne, pour les personnes touchant un salaire moyen, le taux de remplacement net est supérieur de dix points au taux de remplacement brut. Cette différence est supérieure à 30 points en Hongrie et en Turquie et à 20 points environ en Belgique, au Portugal, en République slovaque et en Slovaquie. En Hongrie, en République slovaque et en Turquie, les revenus de retraite ne sont pas imposables et ne sont pas assujettis aux cotisations de sécurité sociale. S'ils sont nettement moins élevés en Belgique et au Portugal, il convient toutefois de prendre en compte l'importance des abattements fiscaux ou le niveau très faible des cotisations.

Pour les bas salaires, les effets des impôts et des cotisations sur les taux de remplacement nets sont moins marqués que pour les salariés situés plus haut sur l'échelle des rémunérations, car de manière générale, ils paient moins d'impôts et de cotisations par rapport aux salaires moyens. Dans bien des cas, leur pension de retraite est inférieure au montant qui permet en général de bénéficier d'allègements fiscaux sur l'IRPP (abattements, crédits d'impôt, etc.). Bien souvent, ils ne peuvent donc pas profiter pleinement des éventuels

avantages fiscaux supplémentaires dont bénéficient les retraites ou les retraités au titre de l'IRPP.

L'écart entre les taux de remplacement bruts et nets est en moyenne de 9 points pour les bas salaires. L'Allemagne, la Belgique, le Portugal, la Slovaquie et la Turquie offrent aux bas salaires des taux de remplacement nettement plus élevés en termes nets qu'en termes bruts. C'est en Turquie que le taux de remplacement net des personnes qui gagnent 150 % du salaire moyen est le plus élevé ; à l'inverse, les taux de remplacement les plus faibles pour les hauts salaires s'observent en Irlande, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse. En effet, les salariés touchant 150 % de la rémunération moyenne percevront des retraites correspondant à moins d'un tiers de leur salaire net. Outre les niveaux de cotisations élevés applicables aux hauts salaires dans le cadre du régime de retraite professionnel en Suède, les disparités de taux de remplacement nets s'expliquent également par le fait que les pensions de retraite et le revenu d'activité sont imposés différemment et à différents taux.

S'agissant des pays non membres de l'OCDE, les taux de remplacement nets évoluent très peu en fonction du salaire au sein d'un même pays. En revanche, ils varient considérablement d'un pays à l'autre, de 13 % en Afrique du Sud à 93 % en Inde, pour un salaire moyen. À l'instar du taux brut, la moyenne du taux net de remplacement pour l'UE28 est de 72 % pour un salaire moyen, nettement plus élevée que celle des pays de l'OCDE34.

Définition et mesure

Le taux de remplacement net se définit comme les droits à retraite individuels nets divisés par le salaire net, compte tenu de l'IRPP et des cotisations de sécurité sociale acquittés par les salariés et les retraités. Pour le reste, la définition et le calcul du taux de remplacement net sont les mêmes que ceux du taux de remplacement brut. On trouvera le détail des règles fiscales qui s'appliquent aux retraités dans les « Descriptifs pays » disponibles sur <http://oe.cd/pag>.

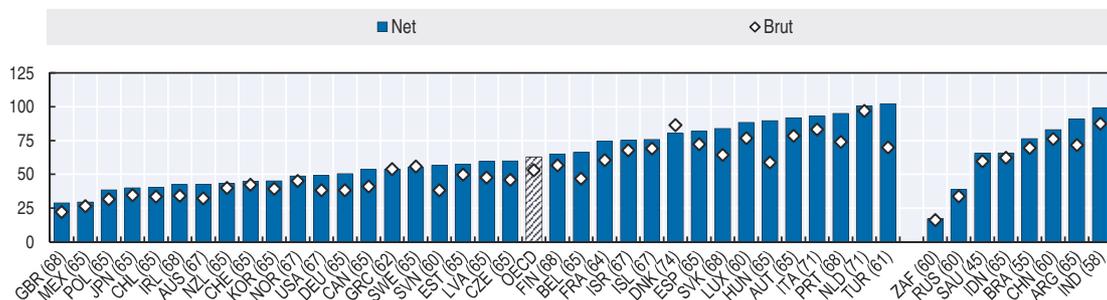
4.8. Taux de remplacement nets en fonction du salaire

	Salaire individuel, en multiple de la moyenne pour les hommes (pour les femmes si différent)				Salaire individuel, en multiple de la moyenne pour les hommes (pour les femmes si différent)				
	Âge de la retraite	0.5	1	1.5	Âge de la retraite	0.5	1	1.5	
Pays de l'OCDE					Pays de l'OCDE (suite)				
Australie	67	95.0 (91.8)	42.6 (38.8)	45.4 (41.4)	Nouvelle-Zélande	65	80.7	43.2	30.5
Autriche	65	92.2	91.8	90.9	Norvège	67	64.8	48.8	41.3
Belgique	65	62.6	66.1	50.1	Pologne	65 (60)	37.2 (35.3)	38.6 (34.1)	37.9 (33.8)
Canada	65	62.2	53.4	38.5	Portugal	68	92.9	94.9	93.1
Chili	65	48.3 (45.6)	40.1 (36.3)	40.6 (36.7)	République slovaque	68	85.0	83.8	83.5
République tchèque	65	88.3	60.0	48.7	Slovénie	60	57.3 (60.3)	56.7 (59.2)	54.1 (56.6)
Danemark	74	110.3	80.2	76.2	Espagne	65	79.3	81.8	81.7
Estonie	65	73.7	57.4	51.1	Suède	65	62.4	54.9	67.6
Finlande	68	66.9	65.0	65.1	Suisse	65 (64)	57.4 (56.8)	44.9 (44.5)	31.5 (31.2)
France	64	70.4	74.5	70.3	Turquie	61 (59)	99.1 (95.0)	102.1 (97.9)	105.8 (101.4)
Allemagne	65	54.7	50.5	49.8	Royaume-Uni	68	52.1	29.0	20.7
Grèce	62	60.7	53.7	54.1	États-Unis	67	59.9	49.1	42.4
Hongrie	65	89.6	89.6	89.6	OCDE	65.8 (65.5)	73.2 (72.7)	62.9 (62.2)	58.9 (58.2)
Islande	67	85.5	75.7	77.8	Argentine	65 (60)	98.9 (90.3)	91.0 (83.1)	89.3 (81.3)
Irlande	68	70.0	42.3	32.4	Brésil	55 (50)	92.4	76.4 (58.1)	76.4 (58.1)
Israël	67 (64)	100.4 (91.9)	75.1 (67.4)	54.9 (49.3)	Chine	60 (55)	104.4 (89.7)	83.0 (71.3)	77.0 (66.3)
Italie	71	93.0	93.2	93.8	Inde	58	99.3 (94.4)	99.3 (94.4)	99.3 (94.4)
Japon	65	52.6	40.0	35.3	Indonésie	65	65.4 (60.8)	65.5 (60.9)	66.1 (61.6)
Corée	65	63.8	45.1	33.7	Fédération de Russie	60 (55)	53.0 (47.2)	38.8 (32.9)	33.5 (27.7)
Lettonie	65	55.7	59.5	59.0	Arabie saoudite	45	65.4	65.4	65.4
Luxembourg	60	98.3	88.4	83.6	Afrique du Sud	60	32.1	17.1	11.9
Mexique	65	35.1	29.6 (27.7)	29.3 (27.5)	UE28	65.9 (65.5)	79.7 (79.6)	70.6 (70.4)	66.8 (66.6)
Pays-Bas	71	105.1	100.6	100.2					

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933634002>

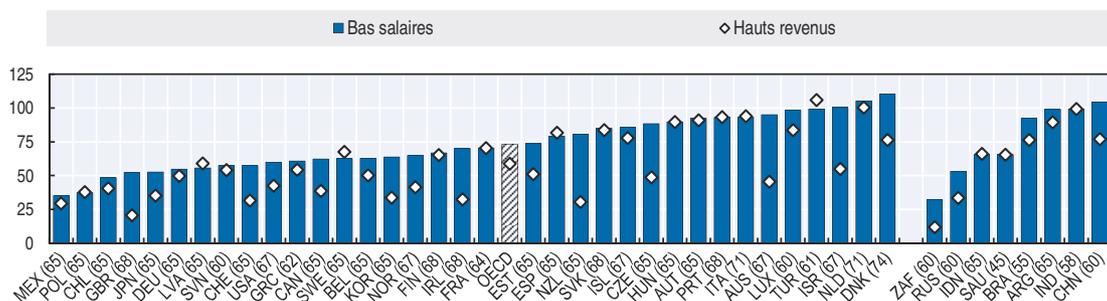
4.9. Taux de remplacement nets : salaires moyens



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933634021>

4.10. Taux de remplacement nets : bas et hauts salaires



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933634040>



Extrait de :
Pensions at a Glance 2017
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Taux de remplacement nets », dans *Pensions at a Glance 2017 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2018-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.